

Commission permanente

du 31/01/2003

II-Convention-Contrat-Marché

9 – Centre de gestion de Loire-Atlantique Service de médecine professionnelle : adhésion

Du fait de l'adhésion de nouvelles collectivités au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion de Loire-Atlantique, celui-ci a dû réorganiser les différents secteurs d'intervention des médecins.

En outre, l'adhésion de l'Institution doit être renouvelée par la passation d'une convention.

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :

- **décide de passer convention avec le Centre de Gestion de Loire-Atlantique aux conditions suivantes :**

Durée	1 an renouvelable chaque année par la passation d'un avenant
Date d'effet	1 ^{er} janvier 2003
Objet	- surveillance médicale des agents - actions de conseil sur le milieu professionnel
Prix HT pour l'année 2003	55.87 euros par visite médicale effectuée facturation au trimestre

- **autorise le Président à signer la convention à cet effet**

Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT

J. BRIEND